



Accéder à des études universitaires sans maturité ?

- ▶ Admission 30+ (théologie et études interreligieuses)
- ▶ Diplôme ecclésiastique

Informations

www.unifr.ch/theo

Décanat Faculté de théologie
+41 26 300 73 70
email : decanat-theol@unifr.ch

Lu–Ma–Je: tout le jour
Me: matin
Réception : ma 13h – 15h, me – jeu 9h30 – 11h ou sur rendez-vous

MIS 1225
Av. de l'Europe 20
1700 Fribourg

Admission 30+

L'envie de réfléchir au sens de son existence, penser à une éventuelle orientation professionnelle ou existentielle, ou tout simplement le désir d'apprécier intellectuellement son temps de retraite. Une possibilité qui est la particularité de Fribourg : s'inscrire en théologie ou en études comme étudiant·e régulier·ère, même sans maturité, à condition d'avoir au moins 30 ans.

Choisir d'étudier auprès de la Faculté de théologie de Fribourg pour se ressourcer car :

- ▶ L'une des caractéristiques de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg est d'offrir la possibilité (moyennant un test d'aptitudes d'analyse de texte théologique et de connaissances de la langue française), de s'inscrire en théologie ou en études interreligieuses comme étudiant·e régulier·ère, à condition d'avoir au moins 30 ans.
- ▶ Les parcours sont variés pour les étudiant·e-s 30+. Ils peuvent être composés « à la carte », la théologie ou les études interreligieuses pouvant ainsi se combiner avec d'autres matières et le cursus choisi peut aussi déboucher sur les titres académiques habituels.
- ▶ C'est une bonne occasion de consacrer quelques années à des études après une formation et une expérience professionnelles initiales, pour réfléchir au sens de la vie ou pour réorienter sa vie professionnelle, ou simplement pour profiter du temps de sa retraite pour la nourrir avec des questions de sens et de sagesse.
- ▶ La théologie et les études interreligieuses peuvent être combinées avec d'autres disciplines auprès des autres facultés de l'Université de Fribourg.
- ▶ Les étudiant·e-s 30+ bénéficient de la présence de plus jeunes étudiant·e-s et leur apportent une expérience et une sagesse profitables. Un climat d'échanges intergénérationnel s'instaure ce qui donne aux études en théologie une valeur humaine et existentielle bénéfique!

Délai d'inscription : 1^{er} mars!

Le Diplôme ecclésiastique

Le Diplôme ecclésiastique conclut une formation non-académique de cinq ans et d'orientation pastorale, reconnue par la Conférence des évêques Suisses, dont le plan d'études suit en grande partie ceux des études de bachelor et de master en théologie. Ce diplôme est reconnu comme condition d'accès à un ministère ecclésial. Les exigences d'examens et de travaux écrits sont moins élevées que pour la voie bachelor en théologie. Après la troisième année d'études, un examen intermédiaire est prévu ne donnant cependant pas droit à un diplôme. Les étudiant·e-s qui terminent leur examen intermédiaire avec une note moyenne de 5.5 au minimum peuvent être admis·e-s dans la voie du Bachelor of Theology. Il faut, en principe, deux semestres supplémentaires pour rattraper les langues anciennes, les cours et les examens manquants.

Procédure d'inscription pour le Diplôme ecclésiastique :

- ▶ Lettre de motivation du candidat/de la candidate
- ▶ Lettre de recommandation d'une institution ecclésiastique
- ▶ Curriculum vitae
- ▶ Pour les personnes d'une autre langue maternelle que français ou allemand : attestation du niveau de langue B2 pour la langue d'étude souhaitée

Délai d'inscription : 30 avril!

